

N<sup>o</sup> 6  
Mariage  
de  
Cournier Marie-Romaine  
et  
Dépierre Catherine

L'an mil huit soixante-quinze et le dix-neuf  
du mois de janvier à dix heures du matin;  
par devant nous Lalaz Joseph remplissant  
en qualité de maire les fonctions d'officier de  
l'état civil de la commune de Puisgros, canton  
nord de Chambéry département de la Savoie,  
sont comparus en la maison commune pour  
contracter mariage Cournier Marie-Romaine  
âgé de trente-deux ans, cultivateur domicilié à  
Choisy, (Savoie) né à Billon-le-jeune canton du  
Chatelard, (Savoie) le deux novembre mil huit-cent  
quarante-deux fils de défunt Cournier François  
décédé à Billon-le-jeune, le six avril mil huit-  
cent soixante-huit, quand vivait profession de  
cultivateur domicilié au même lieu, et de vivante  
Cournier Marie-Joseph cultivateur domicilié  
à Choisy; procédant avec l'assistance et le consentement  
de sa mère d'une part.

Et Dépierre Catherine âgée de dix-huit ans  
profession de cultivatrice domiciliée en cette commune,  
née à Choisy, (Savoie) le vingt-huit octobre mil huit-  
cent cinquante-six, fille mineure de Dépierre  
François et de Chabert Marie tous deux  
profession de cultivateurs domiciliés en cette commune;  
procédant avec l'assistance et le consentement de ses  
père et mère d'autre part.

Esquels, après nous avoir fait remise, le futur époux,  
1<sup>o</sup> de son acte de naissance, 2<sup>o</sup> de l'acte de décès de son  
père, 3<sup>o</sup> d'un certificat de publication et de non opposition  
délivré par Monsieur le maire de Choisy; la future  
épouse de son acte de naissance, nous ont requis de procéder  
à la célébration du mariage projeté entre eux et dont